



# Fonds des Nations Unies pour la Démocratie

## Lignes directrices pour les propositions de projet 18<sup>e</sup> Cycle de subventions

01 au 30 novembre 2023

### Sommaire

சுருக்க விவரம்

முன்னுரை

சுருக்க விவரம்

பு

பு

;

;

;

;

---





#### 4.3 Décision d'attribution des subventions et « Approbation de principe »

Le Comité de sélection des propositions de projet, en vertu de son mandat, est chargé de sélectionner les propositions de projet et de recommander au Comité de gestion les propositions de projet à financer. Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet.

Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet. Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet.

Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet. Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet.

En outre, tous les candidats retenus dans la liste restreinte auront été notifiés de leur succès à l'adresse électronique indiquée dans leur proposition de projet.

#### 4.4 Propositions retenues et documents de projet détaillés

Les propositions de projet retenues et les documents de projet détaillés sont soumis au Comité de gestion. Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet.

Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet. Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet.

Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet. Le Comité de gestion a le pouvoir de décider de l'attribution des subventions et de l'approbation de principe des propositions de projet.

## 5. Critères d'éligibilité

### 5.1 Cadre géographique des projets : local et global/régional



L6  
6

ph

#### 5.4 Pays prioritaires et équilibres régionaux

6

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

#### 5.5 Projets du FNUD et domaines prioritaires

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

ph

#### 5.6 Thématiques et groupes bénéficiaires

ph

ph

ph

ph

ph

**Et à**

## 5.9 Considérations budgétaires

Les salaires ainsi que les services contractuels doivent donc représenter une modeste part du budget total consacré au projet.

Les salaires des consultants doivent être plafonnés à 15% du coût total du projet.

Les salaires des consultants doivent être plafonnés à 15% du coût total du projet.

## 5.10 Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation du projet doivent être effectués par le personnel du projet.



## Annexe I - Description du Portail d'inscription du FNUD

Le portail d'inscription du FNUD est accessible en français et en anglais. Les propositions de projet doivent être soumises uniquement au moyen du portail du FNUD. Les propositions de projet doivent être soumises en ligne.

Les propositions de projet doivent être soumises uniquement au moyen du portail du FNUD. Les propositions de projet doivent être soumises en ligne.

Les propositions de projet doivent être soumises uniquement au moyen du portail du FNUD. Les propositions de projet doivent être soumises en ligne.

- Titre : Le titre de la proposition de projet doit être en français et en anglais. Le titre doit être concis et refléter le contenu de la proposition de projet. Le titre doit être soumis en français et en anglais.
- Longueur : Le titre de la proposition de projet doit être limité à un nombre limité de caractères. Le titre doit être soumis en français et en anglais.
- Objectifs : Les objectifs de la proposition de projet doivent être clairs et précis. Les objectifs doivent être soumis en français et en anglais.
- Contexte : Le contexte de la proposition de projet doit être décrit de manière concise et claire. Le contexte doit être soumis en français et en anglais.
- Impact : L'impact de la proposition de projet doit être décrit de manière concise et claire. L'impact doit être soumis en français et en anglais.
- Coût : Le coût de la proposition de projet doit être estimé de manière réaliste et justifiée. Le coût doit être soumis en français et en anglais.
- Conclusion : La conclusion de la proposition de projet doit être concise et claire. La conclusion doit être soumise en français et en anglais.

မည် စီမံကိန်းများကို အကောင်အထည်ဖော်ရာတွင် အထောက်အကူပြုရန် အစိုးရနှင့် ပူးပေါင်းဆောင်ရွက်နိုင်ရေးအတွက် အရေးကြီးသော အချက်အလက်များကို အောက်ဖော်ပြပါအတိုင်း ဖော်ပြထားပါသည်။

---

မည် စီမံကိန်းများကို အကောင်အထည်ဖော်ရာတွင် အထောက်အကူပြုရန် အစိုးရနှင့် ပူးပေါင်းဆောင်ရွက်နိုင်ရေးအတွက် အရေးကြီးသော အချက်အလက်များကို အောက်ဖော်ပြပါအတိုင်း ဖော်ပြထားပါသည်။

မည် စီမံကိန်းများကို အကောင်အထည်ဖော်ရာတွင် အထောက်အကူပြုရန် အစိုးရနှင့် ပူးပေါင်းဆောင်ရွက်နိုင်ရေးအတွက် အရေးကြီးသော အချက်အလက်များကို အောက်ဖော်ပြပါအတိုင်း ဖော်ပြထားပါသည်။

